Modalités de dépôt d'un dossier de demande de compensation carbone

a. Création d'un compte

- i. Pour chaque site bénéficiaire du dispositif en 2018, un compte a déjà été créé. Celui-ci reste inchangé.
- ii. Pour les autres sites, une demande d'ouverture de compte doit être faite auprès de la DGE (compcarbone2015.dge@finances.gouv.fr). Un courriel contenant un identifiant est envoyé pour valider le compte. Pour des raisons pratiques, il est recommandé de faire cette demande avant le 15 mars 2019.

b. Validation du compte

i. Le courriel contenant l'identifiant comporte un lien pour finaliser le compte en créant un mot de passe :

	Accueil	Compétitivité	Entrepreneuriat	Métiers - Formatio	n Normes		
	Compensation des coûts indirects : réinitialisation du mot de passe						
	Contraintes :						
	 Minimum 8 caractères Au moins 1 caractère majuscule Au moins 1 caractère minuscule 						
į,	Nouveau mot de passe :						
	Vérifiez le nouveau mot de passe :						
1	Mettre à jour n	non mot de passe Annu	ler				

c. Dépôt du dossier

i. Une fois le mot de passe crée, vous êtes redirigés vers le formulaire de dépôt.

Compensation des coûts indirects : déposez votre dossier !	
Vous êtes connecté en tant que mpiraux. Me déconnecter	
Nom de l'entreprise	
Site concerné	
Courriel	
Joindre votre fichier au format ZIP :	
Parcourir Aucun fichier sélectionné.	
Observations	
Soumettre	

- ii. Vous renseignez les champs demandés du formulaire :
 - 1. Le courriel à saisir est celui de la personne qui dépose le dossier (et qui peut être différente du déclarant à qui l'identifiant a été attribué)
 - 2. Seuls les fichiers zip peuvent être déposés
- iii. Si vous avez plusieurs dossiers à déposer avec le même identifiant, vous devez remplir un formulaire par dossier (la soumission d'un dossier vous redirige automatiquement vers un formulaire vierge)
- iv. Si vous avez plusieurs dossiers à déposer avec des comptes différents, vous devez vous déconnecter entre chaque dépôt.

	Compensation des coûts indirects : déposez votre dossier !
	Vous êtes connecté en tant que
	Nom de l'entreprise
1	
	Sito concornó

v. Pour accéder directement au formulaire, rendez-vous à l'url : <u>https://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/compensation-des-couts-indirects-deposez-votre-dossier/formulaire</u>